



GYM • TRAMPO
Le Pian Médoc



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2019

**Début de L'assemblée Générale à 19h20.
Présents 9 parents adhérents**

Bilan de la saison 2017-2018 (du 01/09/2017 au 31/08/2018)

Effectifs de la saison en hausse : 110 enfants
60 adultes (dont 41 Zumba) soit un total de 170 adhérents

Activités :

Les effectifs sont légère hausse...

- Baby gym : 2 cours complets le lundi, soit 26 enfants au total.
- Ecole de gym et Parcours : Effectif complet également, 34 enfants dont 7 ont participé aux Parcours UFOLEP. 3 entraîneurs pour animer l'école de gym. D'avantage de demandes, beaucoup sur liste d'attente.
- Trampoline : Un seul cours de trampoline Loisirs le vendredi soir, avec 9 enfants. 4 enfants en compétition FFG cette année.
- Gym compétition : Au total, 7 équipes engagées en compétition UFOLEP : 1 niveau 4, 1 niveau 5, 1 niveau 7, 3 niveaux 8 et 1 gym en herbe.
- Zumba : Toujours du monde cette saison (41 personnes réparties sur 2 cours dont 5 personnes à la séance).
- Zumba enfants : création de cette section cette année avec 7 enfants.

Encadrement :

- Deux salariées titulaires du brevet d'Etat. Une en charge de la Baby Gym qui a quitté l'association à la fin de la saison, l'autre de l'école de gym et des équipes Compétition le lundi et le vendredi et une autre salariée le professeur de Zumba.
- 7 entraîneurs bénévoles au total en charge des groupes : Ecole de Gym, Gym en herbe, Trampoline, et Gym Compétition (Marjorie, Océane, Fanny, Cathy, Jean-Luc, Manon, et Gilou).
- Les entraîneurs bénévoles qui habitent hors de la commune sont défrayés par l'association pour leur frais de déplacements. Et une petite rétribution est également donnée aux jeunes entraîneurs bénévoles étudiants.

Matériel :

- Comme tous les ans, quelques investissements cette saison. :

- Achat d'une piste d'élan pour le saut, d'un trampo-tremp, d'une fosse
- Achats de modules pédagogiques pour la baby gym
- Participation de l'ASPM à hauteur de 50% pour ces achats : 4 058 €, règlement reçu en 10-2018 : décalage d'une saison entre l'investissement et la subvention allouée : on a touché cette année la subvention pour les achats effectués en 2016-2017 pour 3 086 €.

Compétitions :

Affiliation à la fédération : UFOLEP en Gymnastique. A à la FFG pour les compétitions trampoline.

- Gym en herbe : 1 équipe engagée en niveau 11 7/10 ans. Bons résultats pour des gymnastes débutantes. 3^{ème} au championnat départemental et 4^{ème} à la finale régionale.
- Gymnastique :
 - ✓ Niveau 8 (7/8 ans) : 2 équipes : équipe 1 = 8^{ème} au championnat départemental, 7^{ème} à la compétition régionale et qualifiée pour la finale jeune à Villeneuve sur Lot où elles finissent 5^{ème}. Equipe 2 = 9^{ème} au championnat départemental, 10^{ème} à la compétition régionale, pas de qualification et 2^{ème} à la Coupe d'Aquitaine.
 - ✓ Niveau 8(7/12 ans) : 9^{ème} au département, 8^{ème} à la région, pas de qualification et 1^{ère} à la Coupe d'Aquitaine.
 - ✓ Niveau 7 (7/10 ans) : 4^{ème} au département, 4^{ème} à la région et qualifiée pour la finale jeune à Villeneuve sur Lot où elles finissent 1^{ère}.
 - ✓ Niveau 5 (7/14 ans) : Première année en niveau 5. 3^{ème} au département, 6^{ème} à la région et qualifiée pour la finale jeune à Perpignan où elles finissent 13^{ème} à 4 car une gym blessée.
 - ✓ Niveau 4 (11/15 ans): 2^{ème} au département, 2^{ème} à la régionale et qualifiée pour la demi-finale du championnat de France à Perpignan où elles finissent 4^{ème}.
 - ✓ Emeline qui s'entraîne chez nous mais n'a pas d'équipes de son âge a matché pour Blanquefort en niveau 5 +11 ans et est allée aussi en ½ finale du Championnat de France à Perpignan.
- Trampoline résultats individuels : Première année en compétition FFG
 - A Pessac : Thomas 1/1, Sarah 9/10, Estéban 5/5, Elisa 5/6
 - A Mérignac : Thomas 1/1, Sarah 6/6, Estéban 5/5, Elisa 5/5

Déplacements et subventions :

Déplacements cette saison, finales dans le Lot et Garonne pour 2 équipes, finale d'une équipe et ½ finale d'une équipe à Perpignan.

Tous les frais de déplacement hors gironde des enfants (non accompagnés des parents), sont pris en charge par l'ASPM : mini-bus, essence, avion... Seuls les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge du club. Les gymnastes participent aux frais. Nos finances ne nous permettent pas de prendre en charge ces frais en totalité.

Remboursement ASPM des frais de transport 2016-2017	961 €
Aide du Conseil Général 2017/2018	1 334€
Aide Jeunesse et Sport (CNDS)	0 €
Subvention municipale	1459 €
Achats petit matériel ASPM	3 086 €
Remboursements évènements gala (sono, récompenses, pot)	1 240€
Subvention Leclerc 2017-2018	2 292€
Autres sponsors	600 €

Remarques : depuis quelques années, les subventions stagnent, voire diminuent chez les institutionnels. Attention, il faut que l'on trouve de nouvelles ressources, sponsors etc...

Nous avons établi une plaquette commerciale fin 2018 afin de démarcher les sociétés du Pian Médoc dans le but de trouver des financements